

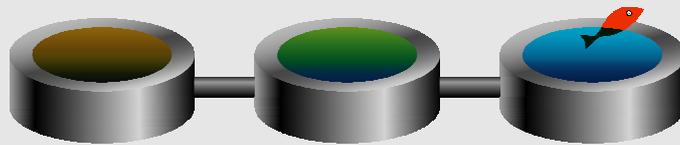
Rapport annuel

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2010
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2010

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	AUTRE PRESTATION DE SERVICE.....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES FACTURES	5
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	6
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	6
■	GLOSSAIRE	10
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	11
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	11
■	REMUNERATION DU PRESTATAIRE.....	11
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11
■	RECETTES D'EXPLOITATION	12
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	13
■	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES	13
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	14
■	CONFORMITE DE LA COLLECTE.....	14
■	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	14
■	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION	15
■	CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES	15
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	16
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	ETAT DE LA DETTE.....	17
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	18

16

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH regroupe les communes de FROENINGEN, HEIDWILLER, HOCHSTATT, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, SAINT-BERNARD, SPECHBACH-LE-BAS, SPECHBACH-LE-HAUT, TAGOLSHEIM et WALHEIM.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

9 906 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie avec une prestation de services. Le prestataire est la société SOGEST en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2006. La durée initiale du contrat était de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2010. Il a été prolongé pour deux mois jusqu'au 28 février 2011.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SOGEST sont les suivantes :

Gestion du service	fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Entretien	des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration
Prestations particulières	Exploitation de station d'épuration

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement collectif, assainissement complet, des branchements, des collecteurs
Entretien	de la voirie, des branchements, des clôtures, des collecteurs, du génie civil
Renouvellement	de la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
Prestations particulières	curage hydrodynamique, Traitement des odeurs par produits aérosols masquant

■ AUTRE PRESTATION DE SERVICE

En outre, la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH a contracté un contrat de prestation de service pour le compostage des boues déshydratées et la valorisation agricole des boues.

Le prestataire est la société AGRIVALOR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 01/01/2006. La durée initiale du contrat était de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2010. Il a été prolongé pour 2 mois jusqu'au 28 février 2011.

Le coût de la prestation est de : 62 € / tonne de boues déshydratée valeur marché novembre 2005 (coût en décembre 2010 66.15 €).

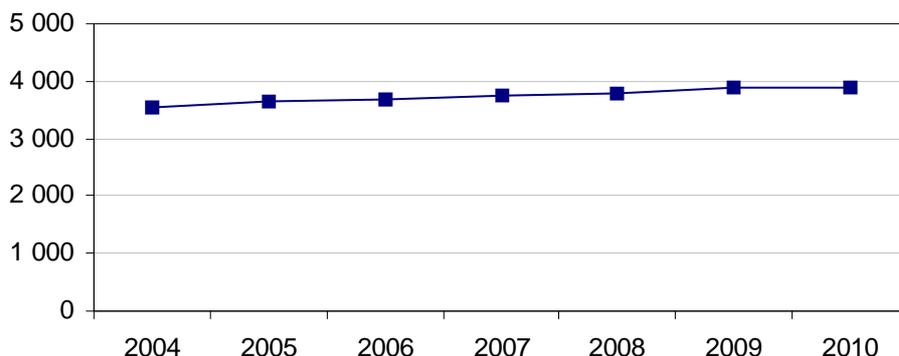
Les prestations confiées à la société AGRIVALOR sont les suivantes :

Prestations particulières	Compostage et épandage des boues compostées, Suivi du plan d'épandage et du registre parcellaire
----------------------------------	--

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2009	2010	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	3 876	3 893	+0,44 %

- *Evolution du nombre total d'abonnements*



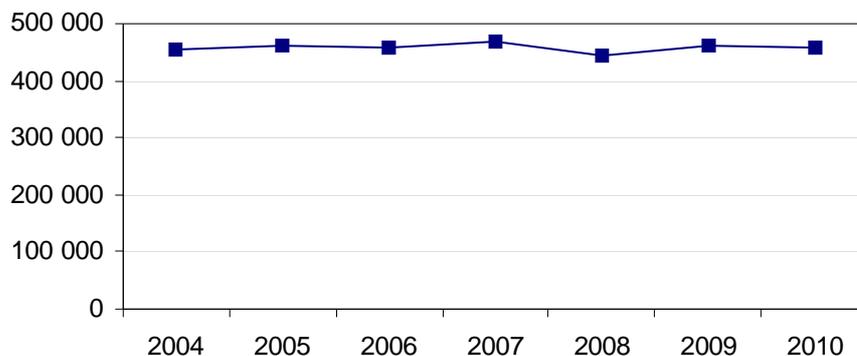
- *Répartition des abonnés par commune*

FROENINGEN	293
HEIDWILLER	243
HOCHSTATT	861
ILLFURTH	826
LUEMSCHWILLER	291
SAINT-BERNARD	193
SPECHBACH-LE-BAS	285
SPECHBACH-LE-HAUT	260
TAGOLSHEIM	278
WALHEIM	363
Total des abonnés	3 893

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2009	2010	Variation
- aux abonnés domestiques	463 415	459 290	-0,89 %
- aux abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés	463 415	459 290	-0,89 %

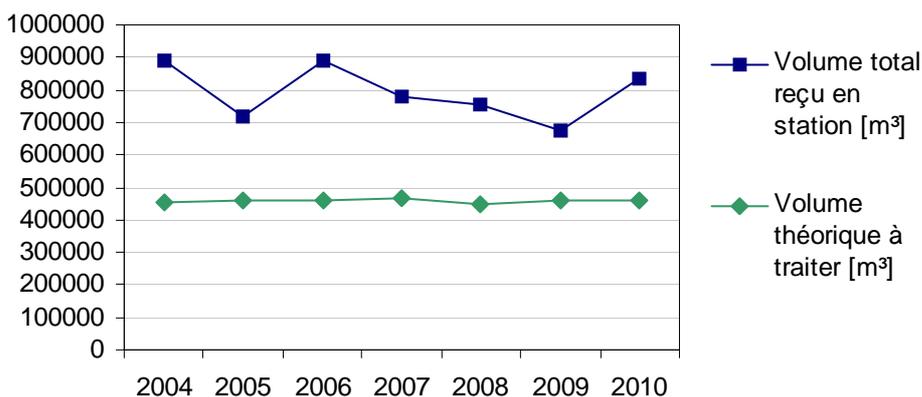
- Evolution des volumes facturés aux abonnés



- Evolution des eaux claires parasites

L'importance des eaux claires parasites peut être approchée par la différence entre :

- le total des volumes assujettis, des volumes d'effluents importés, diminué du total des volumes d'effluents exportés
- et le total des volumes mesurés en station



Total des importations d'effluents en 2010 : 0 m³

Total des exportations d'effluents en 2010 : 0 m³

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- Ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie

Bassin d'orage (FROENINGEN)
Bassin d'orage (HEIDWILLER)
Bassin d'orage (HOCHSTATT)
Bassin d'orage chemin du buis (ILLFURTH)
Bassin d'orage (SPECHBACH-LE-HAUT)
Bassin d'orage (SPECHBACH-LE-BAS)
Bassin d'orage (TAGOLSHEIM)

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 2 ouvrages d'épuration.

- Station d'épuration d'ILLFURTH

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : ILLFURTH
Capacité nominale : 7 700 Equivalent habitant
La population raccordée à la station d'épuration est de : 8 139 habitants
Taux de collecte : 58 %

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	463 kg/j	1020 kg/j	463 kg/j	1728 m³/j

Prescriptions de rejet

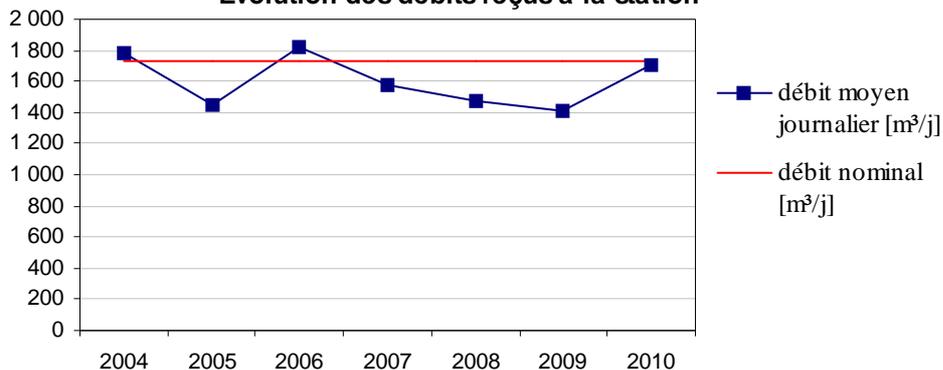
Autorisation du 28/12/1987
Milieu récepteur du rejet : Le CANAL DU RHONE AU RHIN
Le rejet fait l'objet d'une taxe VNF

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réductible (mg/l)
DBO5	12	25	ou	70			
DCO	12	90	ou	90			
MES	12	30	ou	90			
NKj				75			
NGL	4	15	ou	70			

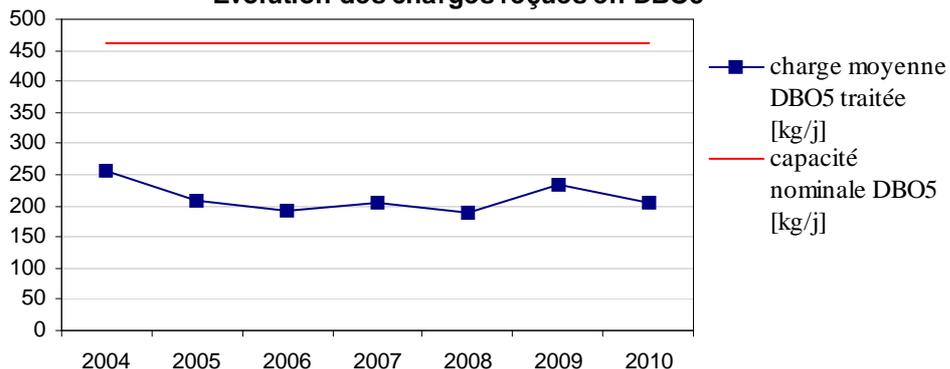
Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	206 kg/j	622 kg/j	403 kg/j	71 kg/j	142 kg/j	9,3 kg/j	1704 m³/j
Rendement de la station d'épuration	97,2 %	91,6 %	97,3 %		90,6 %	63,4 %	Sans objet

Evolution des débits reçus à la station



Evolution des charges reçues en DBO5



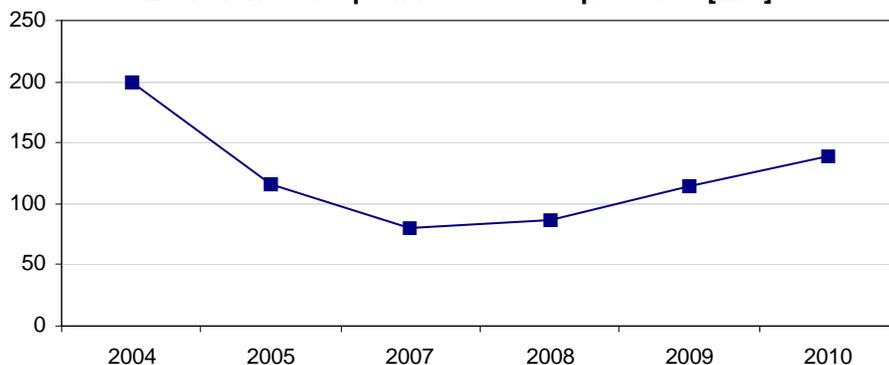
La charge de DBO5 reçue en 2010 était de 26 g/j par habitant.

L'année 2010 est caractérisée par une augmentation du débit entrant de l'ordre de 20 % dû à une pluviométrie plus importante, mais l'on observe une baisse des charges reçues (- 10% sur DBO5 et - 20% sur DCO) ce qui montre que les surverses de DO ont fonctionné plus que normalement ou qu'il subsiste un déversement non contrôlé. Cependant, le volume des boues issues de l'installation est en augmentation grâce aux investissements réalisés sur le filière ce qui a permis une meilleure gestion.

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2009	2010	Variation
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche	114	138,4	+21,40 %

Evolution de la quantité de boues produites [tMS]



- Station d'épuration de SPECHBACH-LE-BAS

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique
Commune d'implantation : SPECHBACH-LE-BAS
Capacité nominale : 1 700 Equivalent habitant
La population raccordée à la station d'épuration est de : 1 890 habitants
Taux de collecte : 55 %

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	100 kg/j	200 kg/j	135 kg/j	456 m ³ /j

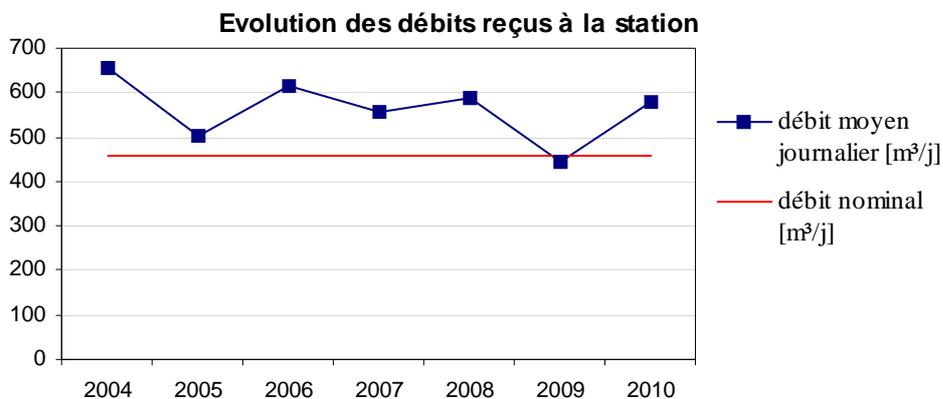
Prescriptions de rejet

Déclaration du 11/10/1983
Milieu récepteur du rejet : La LARGUE

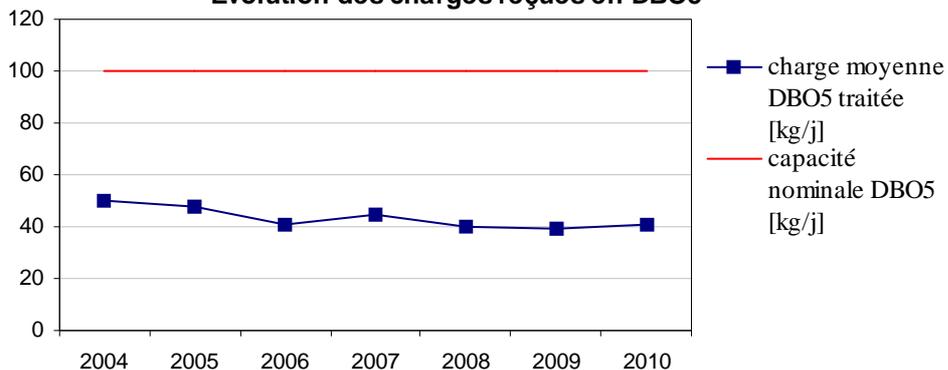
Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réductible (mg/l)
DBO5	2	30	ou	60			
DCO	2	90	ou	90			
MES	2	30	ou				
NKj		10					

Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	41 kg/j	116 kg/j	75 kg/j	13 kg/j	2,5 kg/j	581 m ³ /j
Rendement de la station d'épuration	96,3 %	89,5 %	96,6 %	87,5 %	48,9 %	Sans objet



Evolution des charges reçues en DBO5



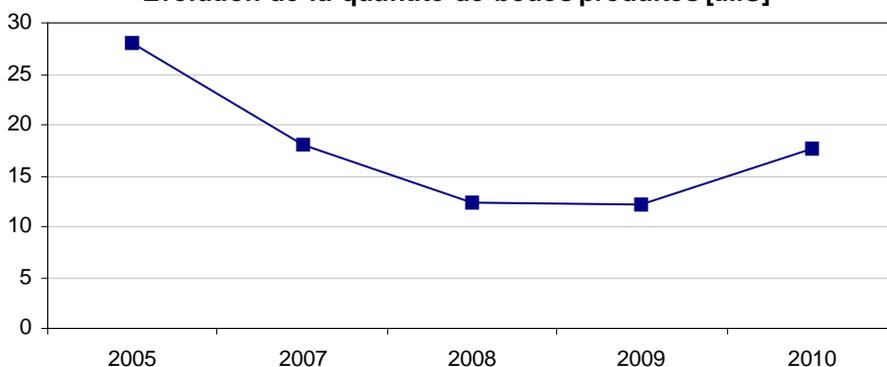
La charge de DBO5 reçue en 2010 était de 22 g/j par habitant.

La remarque concernant le débit entrant faite pour Illfurth est également valable pour Spechbach le Bas. Les charges traitées sont par contre relativement stables, ce qui donne un taux de collecte relativement stable. Le volume de boues issues du traitement est en nette augmentation, ce qui montre que le suivi de la filière est mieux réalisé à ce jour.

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2009	2010	Variation
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche	12,1	17,65	+45,87 %

Evolution de la quantité de boues produites [tMS]



■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
27/03/2003	Fixation d'une Prime pour Raccordement à l'Egout PRE
27/02/2008	Amendement de la délibération du 27/03/2003 fixation de la PRE pour d'autres natures de branchements
31/03/2010	Fixation de la redevance d'assainissement à partir du 1er avril 2010

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ REMUNERATION DU PRESTATAIRE

La rémunération de la société SOGEST est calculée conformément au contrat de prestation de service.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte par commune*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

La redevance de modernisation des réseaux de collecte était de 0.2740 € H.T/m³ au 1^{er} janvier 2010.

■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Recettes de la collectivité

	2009	2010	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	491 086,50 €	538 506.40 €	+ 9.66%
Total recettes liées à la facturation des abonnés	491 086,50 €	538 506.40 €	+ 9.66%
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	1 682.50 €	1 882.50 €	+11.88%
Recettes de raccordement (PRE)	107 491,39 €	51 421.38 €	- 52.16 %
Prime de l'Agence de l'Eau	43 013,00 €	50 761.00 €	+ 18.01 %
Aide au compostage de L'Agence de l'Eau	7 640.00 €	8 050.00 €	+ 5.36 %
Participation travaux de raccordement (remboursement par les particuliers)	30 707.30 €	61 098.17 €	+ 98.96 %
Total des recettes	681 620.69 €	711 719.45 €	+ 4.41 %

■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2009	2010	Variation
Compostage des boues	33 164.06 €	59 435.49 €	+ 79.2 %
Taxe VNF (rejet Canal)	3 017,27 €	3 017.27 €	

■ DEPENSES DE SERVICE D'EXPLOITATION DE LA COLLECTIVITE

	2009	2010	Variation
Exploitation des stations d'épuration et des postes de pompages et l'entretien des bassins d'orage			
- pour les stations d'épuration	120 534.52 €	93 362.32 €	
- pour les postes	33 099.91 €	24 832.22 €	
Branchements particuliers et réparations sur réseau 33 opérations (22 branchement particuliers et 11 réparations sur réseau)	82 500.89 €	70 177.19 €	- 14.93 %
Entretien des réseaux (curage)	31 210.25 €	32 725.55 €	+ 4.85 %
Travaux sur les stations de pompage	14 137.50 €	4 327.16 €	- 69.4 %
Désodorisation station d'Illfurth	8 971.20 €	9 765.30 €	+ 8.85 %
Total des dépenses	290 454.27 €	297 642.50 €	+ 2.47 %

* A noter une baisse du coût pour le service d'exploitation des stations d'épuration et des postes de pompages liée à l'annulation de la facture du 4^e trimestre de l'exploitant en raison de frais supportés par la Communauté de Communes durant la vie du marché (transports des boues entre la station de Spechbach-le-Bas et celle d'Illfurth, chaulage non réalisé) dont les montants ont été déduits de la dernière facturation de 2010.

■ Indicateurs de performance du service

de l'assainissement collectif

■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

	2009	2010	Variation
Taux de desserte	98 %	98%	

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	
→	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
→	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
→	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
→	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
→	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
→	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	10
→	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	10
→	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
→	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	10
	TOTAL	100	90

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

- *Station d'épuration d'ILLFURTH*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

- *Station d'épuration de SPECHBACH-LE-BAS*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité des équipements d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

- *Station d'épuration d'ILLFURTH*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Station d'épuration de SPECHBACH-LE-BAS*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

- *Station d'épuration d'ILLFURTH*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 100 %

- *Station d'épuration de SPECHBACH-LE-BAS*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 100 %

- *Taux de conformité pour le service*

	2009	2010	Variation
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %	0,00 %

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

STATION D'ILLFURTH

- Remplacement de la pompe de recirculation n°1 : SOGEST 2862.10 €HT
- Sécurisation du collecteur, confection d'une plateforme contre la vis de convoyage des boues et remplacement de la pompe gaveuse : SOGEST 3986.76 €HT
- Remplacement du moto réducteur de la vis convoyeuse : SOGEST 1650€HT
- Mise en place d'une pompe dilacératrice : Lyonnaise des Eaux 12810€ HT
- Remplacement des préleveurs d'entrée et de sortie : Lyonnaise des Eaux 9946€HT
- Amélioration du convoyage des boues pour le remplissage automatique des bennes : ETS SCHAECHTELIN 12327.25€HT
- Aménagement d'une plateforme pour la benne à sable : MTP 3080.45€HT

POSTES DE RELEVAGE

- Remplacement de la pompe n°2 du poste Ecluse à HEIDWILLER : Sogest 2455.52€HT
- Remplacement d'une pompe du poste de FROENINGEN : Lyonnaise des Eaux 3724€HT
- Remplacement de la cuve anti bélier du poste de FROENINGEN : LDE 9016€HT
- Mise en place de barres Stop chute et réparation du système de fermeture du poste de FROENINGEN : LDE 3034€HT
- Remplacement d'une pompe du poste de HOCHSTATT rue de Zillisheim : Lyonnaise des Eaux 4185€HT
- Remplacement de la cuve anti bélier du poste de HOCHSTATT rue de Zillisheim : LDE 9016€HT
- Remplacement de la vanne et du clapet anti retour et mise en place d'une sonde piézométrique sur le poste de HOCHSTATT rue de Zillisheim : LDE 2449€HT
- Mise en place d'une sonde piézométrique, remplacement des barres de guidage, des chaînes et manilles du poste St BERNARD 1 : LDE 2008€HT
- Remplacement de la télégestion du poste St BERNARD 1 : LDE 1935€HT
- Remplacement d'une pompe du poste Ecluse HEIDWILLER: Lyonnaise des Eaux 2987€HT
- Remplacement de la cuve anti bélier du poste Ecluse de HEIDWILLER: LDE 9016€HT

RESEAU

- Suppression du poste de relevage de LUEMSCHWILLER rue du Muguet : FRITZ GOLLY 24500€HT
- Travaux de raccordement du réseau de la rue de Thann sur le réseau rue du Printemps à SPECHBACH le BAS : STARTER TP 10759€HT

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2009	2010
Encours de la dette au 31 décembre	331 266,25 €	295 042,33 €
Remboursements au cours de l'exercice	57 536,99 €	48 350,45 €
dont en intérêts	14 789,43 €	12 126,53 €
dont en capital	42 747,56 €	36 223,92 €

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

de l'assainissement collectif

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

ILLFURTH, le 24 juin 2011

Le Président :